Vol. XXXV — Saint-Boniface, Manitoba, 17 Janvier 1906. — No. 10

ABONNEMENT
Canada et Etats-Unis....$1.00 par année
Europe (compris le port)...... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne............12 cents
Chaque insertion subséquente........ 6 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

# LE MANITOBA

## JOURNAL HEBDOMADAIRE

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.



LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à
LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA.







## De Winnipeg a Edmonton

Le Pacifique Canadien a décidé de faire dans le Nord-Ouest des améliorations importantes dont la principale est la construction d'une nouvelle ligne de Winnipeg à Edmonton. Quand elle sera complétée, cette ligne aura une longueur de huit cents milles. La nouvelle voie passera à quelques milles du Northern, et au nord de la ligne principale du C. P. R. qui va jusqu'à Calgary. La compagnie utilisera la voie du Manitoba et Northwestern qui va jusqu'à Shebo. Il ne lui reste donc que cinq cents milles de route à construire.

Il y a déjà un tronçon construit à Weteskewin, sur la ligne de Calgary à Edmonton, et un autre à Saskatoon. Les travaux vont être poussés à la fois aux deux extrémités de la ligne et au milieu.

Il y aura donc, d'ici deux ou trois ans, quatre lignes de chemins de fer en opération entre Edmonton et Winnipeg: la ligne principale du Pacifique Canadien, le Canadian Northern, le Grand Tronc-Pacifique et la nouvelle ligne du C. P. R.

Ce projet, si important qu'il soit, ne représente qu'une partie des travaux que la compagnie a entrepris au Nord-Ouest; travaux qui nécessiteront d'ici à deux ou trois ans une dépense de cinq à six millions de dollars.

La ligne de Calgary-Edmonton, qui ne va pas plus loin que Strathcona, sur la rive sud de la Saskatchewan, sera poussé jusqu'à Edmonton.

Il a été décidé de construire immédiatement sur la rivière Saskatchewan un pont à haut niveau qui permettra au chemin de fer d'entrer dans la ville d'Edmonton. Le coût de ce pont, avec les deux routes de voie ferrée qu'il nécessitera, s'élèvera à $2,000,000.

Cette construction de voies ferrées donnera une poussée énorme au développement du Nord-Ouest, et indique que d'ici à très peu d'années les deux provinces d'Alberta et de Saskatchewan seront sillonnées par un réseau de chemins de fer qui donnera une impulsion nouvelle au développement de leurs immenses ressources naturelles.

## A l'Ecole Normale

Lundi matin, 15 janvier, a eu lieu à l'Ecole Normale de St. Boniface une petite fête tout intime. Les étudiants étaient heureux de saisir l'occasion de l'anniversaire de M. Goulet, leur honoré directeur, pour l'assurer qu'ils étaient touchés de son dévouement à leur endroit. Une adresse, en vers français lui fut présentée, témoignant des bons sentiments qui unissent maitres et élèves. Une guirlande de fleurs due également au crayon d'une élève de l'Ecole formait à cette adresse partie d'un cadre gracieux et élégant et n'en était pas le moindre mérite. Voici l'adresse à laquelle nous regrettons de ne pouvoir joindre la réponse bien sentie et improvisée qui lui fut faite.

Les sentiments exprimés étaient partagés par tous ceux qui prirent part à cette fête et qui en conserveront un doux et inoubliable souvenir.

UN ÉLÈVE,
de l'Ecole Normale.

A NOTRE DEVOUE PROFESSEUR
MONSIEUR GOULET

Cher, Monsieur,

Quelques jours avant votre fête
Vous parliez d'entente parfaite,
De sympathie et de gaieté.
Voyez! Il n'est pas un front triste.
Voyez! La sympathie existe
Comme vous l'avez souhaité.

Et ce sera plaisir, sans doute,
Que d'avoir à marcher la route
Ensemble encore plusieurs matins,
Unis par ces amitiés vives
Qui conviennent entre convives
A d'intellectuels festins.

Mais nous vous dirons davantage:
Votre zèle pour le jeune âge
Imprègne vos moindres accents;
Votre âme à sa tâche clouée,
Votre âme leur est dévouée;
Merci pour les petits enfants!

Nous qui voulons, mission divine!
Malgré les ennuis qu'on devine,
Et les obstacles renaissants,
Former leurs âmes plus parfaites,
Vous nous aiderez, vous le faites;
—Merci pour nous, adolescents!

Merci pour la langue française
Qui résonne ici bien à l'aise
Langage noble, grand et fort,
Merci pour la foi de nos pères
Qui fit les vieux pays prospères
Et qui peut les refaire encor.

Et puisse enfin ce jour de fête
Cimenter l'entente parfaite,
En former un lien éternel;
Car si la vie est éphémère,
Comme nous le sommes sur terre,
Que Dieu nous laisse amis au Ciel.

LES ELEVES DE L'ECOLE
NORMALE 1906.

## Nos Affaires Municipales

Procès verbal de la première séance régulière du vingt-quatrième Conseil de la Ville de St. Boniface, tenue lundi le 8 janvier 1906.

Etaient présents: Son Honneur le Maire Gauvin au fauteuil, et messieurs les conseillers Metcalfe, Pelletier, Couture Gédéon, Berry, Cusson, Collin.

Le procès verbal de la dernière séance régulière de l'année 1905 est lu et confirmé.

Lecture est ensuite faite des différentes communications.

Le cons. Berry donne avis qu'à la prochaine séance il présentera une motion à l'effet de faire une nouvelle division des quartiers de la Ville, et de donner une représentation plus équitable au quartier No. 4.

Il donne aussi avis qu'il demandera qu'un des évaluateurs du quartier No 4 soit un résident de Norwood.

MOTIONS.

Proposé par le cons. Cusson, secondé par le cons. Collin, que les comités permanents du Conseil pour l'année 1906 soient constitués comme suit:

*Finances*, cons. Metcalfe, président et les cons. Collin, Jean, Dumouchel.

*Travaux Publics*, cons. Pelletier, président et Messrs. Berry, Cusson et Collin.

*Police et Feu*, cons. Collin, président et Messrs. Berry, Couture et Jean.

*Eau et Eclairage*, cons. Cusson, président, Messrs. Dumouchel. Metcalfe et Couture.

*Santé et Licences*, cons. Berry, président et Messrs. Pelletier, Cusson et Dumouchel. Agréé.

Proposé par le cons. Pelletier, secondé par le cons. Couture, que les estimés finaux en faveur de Dobson & Jackson, savoir, $647 60 et $128.60 soient acceptés et payés. Agréé.

Proposé par le cons. Collin, secondé par le cons. Cusson, que des soumissions soient demandées pour une bouilloire verticale d'une force de 2 chevaux-vapeur d'ici à vendredi prochain. Agréé.

Proposé par le cons. Metcalfe, secondé par le cons. Collin, que la soumission de la William Grace Company pour certains travaux supplémentaires à l'Hotel de Ville au montant de $690.00 soit acceptée. Agréé.

Proposé par le cons. Metcalfe, secondé par le cons. Berry, que la question d'amender les règlements concernant les égoûts des rues Marion et Eugénie soit référée aux l'avocats de la Ville pour obtenir leur opinion sur la légalité du procédé. Agréé.

Proposé par le cons. Cusson, secondé par le cons. Collin, qu'il soit strictement défendu à tous les employés de la Ville d'acheter à l'avenir quoique ce soit en dehors des limites de la Ville, et que si parfois ils ne peuvent pas trouver ce qu'il faut à St. Boniface, ils devront obtenir une permission spéciale du Conseil avant d'aller ailleurs. Agréé.

La lettre de James Rutley est filée et les autres communications et comptes dont il n'a été précédemment disposé sont référés au comités dont ils relèvent.

Et sur motion du cons Couture, secondé par le cons. Pelletier, la séance est ajournée à Vendredi prochain le 12 du courant.



# Province du Manitoba

## Bureau d'Immigration a Montreal

Les personnes qui ont des amis ou des parents dans les provinces de l'Est, ou dans les états de la Nouvelle-Angleterre, désirant avoir des renseignements sur la province de Manitoba feraient bien de transmettre l'adresse de ces amis ou parents à M. LE COMMISSAIRE DE L'IMMIGRATION POUR LE MANITOBA, CHAMBRE 22, EDIFICE ALLIANCE, PLACE D'ARMES, A MONTREAL.

Les Cultivateurs qui ont besoin de main-d'œuvre, garçons de ferme, etc., pourraient en obtenir en écrivant à la même adresse; mais il faudra mentionner le prix offert, la durée de l'engagement et autres détails, s'il y a lieu.

Le Manitoba.

Mercredi 17 Janvier 1906

## Un Document

Nous croyons devoir reproduire, à titre de document, le programme suivant, formulé par la convention conservatrice de Quebec, tenue récemment à Montréal:

“Attendu que le parti conservateur du Canada a été fondé, il y a plus d'un demi siècle, et peu après l'établissement du gouvernement responsable dans ce pays, par des hommes d'état du Bas-Canada et du Haut-Canada, deux provinces divisées alors par des questions de races et de religion, qui paralysaient tous les efforts pour l'avancement du pays;

“Attendu que le nouveau parti fut le résultat d'une entente ou coalition entre les hommes politiques des deux provinces, basée sur le principe du respect intégral des droits civils et religieux des minorités;

“Attendu que la pratique constante de ce principe par le parti conservateur a produit les meilleurs effets, et a permis au Canada de s'étendre et de se développer, grâce à l'union des divers éléments qui composent sa population;

“Attendu qu'il importe de réaffirmer ce principe et ces traditions salutaires.

“Cette convention des conservateurs de la province de Québec déclare ce qui suit;

I—*Droits des minorités*—Les meilleurs intérêts du pays exigent que les minorités soient traitées avec une pleine justice dans l'exercice de tous leurs droits civils et religieux. Toute violation de ces droits, qui reposent sur la constitution fédérale et sur des engagements pris par la Couronne, est contraire aux institutions britanniques qui nous régissent. Ces droits sont inviolables.

---

“Attendu qu'il importe de proclamer en même temps les vues du parti sur des questions d'actualité qui intéressent le bien-être et l'avancement du Canada, aussi bien que de la province de Québec.

II—*Questions ouvrières*—Le parti conservateur estime qu'il est urgent d'édicter des lois tendant à protéger plus efficacement la classe ouvrière et à améliorer sa condition. Le ministère du travail, organisé à grand frais par le gouvernement libéral, ne remplit pas le but de sa création. Ce département doit être réformé de manière à satisfaire les besoins de cette classe nombreuse et importante de notre population. Le travail des détenus dans les pénitenciers et les prisons provinciales ne devrait pas faire concurrence à l'industrie privée.

III—*Immigration*—Le système d'immigration actuellement en vigueur étant contraire aux intérêts du pays, il doit être réformé sans délai de manière à assurer un choix plus judicieux des immigrants et à éviter une concurrence injuste à l'ouvrier canadien. Et le gouvernement devrait aussi adopter un système de rapatriement propre à assurer le retour des Canadiens émigrés qui ont le désir de venir consacrer à leur pays leurs énergies et leur travail.

La loi des aubains devrait être amendée de façon à en assurer l'exécution efficace.

IV—*Milice*—Le parti conservateur est disposé à faite toutes les dépenses nécessaires pour doter notre pays d'une milice efficace et pourvue d'un équipement de premier ordre; mais il condamne les exagérations, les extravagances et les abus de tous genres, commis par le département actuel de la milice sans égard aux besoins du pays, sans plan défini, sans amélioration de son système militaire et au mépris des représentations et demandes légitimes des miliciens eux-mêmes. Toute ingérence politique doit être rigoureusement écartée de l'administration de la milice.

V.—*Politique nationale.*—Ayant toujours en vue le maintien de notre politique nationale de protection, il faudrait ajuster les tarifs du Canada suivant les traitements adoptés à notre égard par les divers pays étrangers;

Etablir un système de préférence mutuelle, entre le Canada et les autres pays de l'Empire, dans des conditions propres à sauvegarder les intérêts canadiens;

Faciliter le développement du commerce canadien à l'étranger, par l'extension des traités et en mettant nos marchands sur un pied d'égalité avec les expéditeurs des autres pays, sur tous les marchés du monde.

VI.—*Moyens de transport.*—Il importe de créer de nouveaux moyens de transport tout en développant les moyens déjà existants, en supprimant d'urgence les obstacles qui entravent le développement de nos ports. Le gouvernement devrait prendre ces ports à sa charge, les outiller pour les besoins modernes, en faire des ports libres, ou y établir des zônes libres.

Il faut également faciliter les échanges commerciaux entre les différentes parties de la Confédération, en développant nos voies de communication intérieure par terre et par eau, de façon à rendre toutes les parties du pays accessibles facilement et à bon marché.

VII—*Protection à la classe agricole*—Il est opportun d'assurer une protection efficace aux produits de nos cultivateurs contre la concurrence que leur font des produits étrangers sur le marché local et d'assurer à notre classe agricole un écoulement facile, rapide et rémunérateur de ses produits sur des marché étrangers.

VIII.—*Tempérance.*—Le parti conservateur professe qu'il faut amender les lois concernant la fabrication, l'inspection et la vente des boissons alcooliques, de façon à amoindrir les terribles effets de l'intempérance.

IX—*Loi de faillite*—Une loi de faillite uniforme qui établirait une protection plus égale pour tous les créanciers et diminuerait les liquidations, est un besoin du commerce auquel le parti conservateur croit qu'il est urgent de pourvoir.

X—*Terres fédérales*—Le parti conservateur condamne l'administration et le système de vente des terres publiques du Canada. Il censure énergiquement les fraudes scandaleuses et le péculat éhonté dont le Gouvernement Libéral s'est rendu coupable au détriment des intérêts du pays et de ceux des vrais colons.

XI—*Gaspillages et extravagances*—Le Parti Conservateur comprend la nécessité de faire les dépenses nécessaires au développement et au progrès du pays, dans la mesure de nos ressources; mais il condamne les extravagances, les gaspillages du régime actuel et les obligations téméraires dans lesquelles ce régime engage le crédit national.

XII—*Fraudes électorales*—Il est opportun d'édicter des lois plus rigoureuses contre la corruption et les fraudes électorales, de façon à mettre un terme aux abus flagrants qui, depuis quelques années, ont faussé le verdict populaire dans les élections et nui à la bonne renommée du Canada.

*Questions provinciales.—I:—Education*—Cette convention déclare que:

L'éducation et l'instruction des enfants appartiennent de droit naturel aux pères de famille et l'Etat ne doit rien négliger pour seconder leurs efforts, suppléer à l'insuffisance de leurs ressources, et favoriser la diffusion et le progrès de l'enseignement, par tous les moyens à sa disposition.

II.—*Autonomie provinciale.*—Le Parti Conservateur veut l'autonomie de la Province dans le sens le plus large autorisé par la constitution; en conséquence il la défendra contre toute attaque.

Dans l'esprit des Pères de la Confédération, l'une des garanties de l'autonomie que l'on entendait concéder aux provinces fut le rôle indépendant que l'on attribue aux Lieutenants Gouverneurs. Ces fonctionnaires représentent aussi directement la Couronne, dans la sphère provinciale, que le Gouverneur Général dans le gouvernement féderal; le Parti conservateur est d'avis qu'il faut revenir à cette saine tradition; séparer de plus en plus la sphère d'action politique provinciale de celle de la politique centrale et assurer aux provinces la plus large mesure d'autonomie compatible avec le maintien du lien fédéral.

III—*Subside fédéral.*—La question de l'augmention du subside fédéral aux provinces, demandée par le Parti Conservateur de Québec dès 1883, et à plusieurs reprises depuis cette date, doit être résolue sans retard dans un sens favorable aux réclamations provinciales, de manières à assurer aux provinces un revenu plus proportionné à leurs besoins et à l'accroissement de leur population.

(A suivre)

## Declarations de Sir Mackenzie Bowell et de Sir Charles Tupper

A la date du 9 janvier courant le *News*, de Toronto, contient le récit d'un long et intéressant entretien de Sir McKenzie Bowell avec l'un des collaborateurs de cette feuille. On y reconnait l'amour de la justice de l'honnête homme qu'est Sir McKenzie et la loyauté de l'homme public à la constitution de son pays. Nous croyons devoir traduire en partie cet entretien.

“L'attitude que j'ai prise en 1895-6, dit Sir McKenzie, reflétait ma pensée intime sur ce que je croyais être la seule politique à suivre dans une matière où l'intérêt d'un groupe important des sujets de Sa Majesté était en cause et où cette attitude s'imposait comme une question de justice envers ce même groupe.

Mes idées touchant les droits de la minorité à posséder des écoles séparées au Manitoba étaient plus accentuées que celles de mes collègues, par conséquent mon attitude à cette époque n'est due à aucune influence de parti ni à aucune pression cléricale. Je croyais alors être dans le droit chemin et rien n'a transpiré depuis qui ait pu m'amener à la conclusion que javais tort... Si les mêmes raisons qui existaient encore alors existaient aujourd'hui et la question scolaire du Manitoba était encore devant le pays, je prendrais la même attitude et j'adopterais la même politique que celle que je crus raisonnable d'adopter en 1895-96. Abstraction faite de tout principe se rapportant à l'établissement de écoles séparées, je sais, par ce qui s'est passé au parlement quand la province du Manitoba fut admise dans l'union, qu'il fût parfaitement entendu, en adoptant la clause relative à l'éducation, que les droits et privilèges dont jouissait alors la minorité par la loi ou la coutume devait non-seulement être respectés, mais conservés à tout jamais. A cette période de l'histoire du Nord-Ouest, il y avait des doutes quant à la force numérique des groupes protestants et catholiques; on ne savait pas lequel formait la minorité. Les documents parlementaires de l'époque à laquelle je réfère démontrent que j'ai voté alors avec le chef de l'opposition, M. Alexander McKenzie contre la clause relative à l'éducation dans l'Acte de Manitoba parcequ'alors je croyais, comme je le crois encore aujourd'hui, qu'en vertu de la constitution et dans l'intérêt même du peuple, la question d'éducation devrait être laissée à l'action provinciale, que que la province soit catholique romaine anglo-saxonne ou celtique. A cette époque je croyais que la nouvelle province deviendrait, grâce à l'influence de Mgr Taché, une seconde province de Québec, une province française. Connaissant tout cela, ayant pris une part active aux évènements de cette époque, je savais qu'en abrogeant, en 1890, l'acte qui autorisait l'existence des écoles séparés, le gouvernement Greenway avait violé le pacte qui avait été convenu et avait commis une injustice en dépouillant la minorité des immunités auxquelles elle avait droit en équité et en justice. Prendre avantage d'une technicalité dans la rédaction d'une clause pour détruire l'état de choses existant était, dans mon opinion, une injustice manifeste, indigne d'un parti et d'une législature.

Je ne suis point en faveur du systèmes des écoles séparées en lui-même, mais je ne crois pas non plus que le Dominion puisse, après avoir conclu un pacte avec un individu ou un groupe d'hommes quelconque, permettre que ce pacte soit rompu violemment, comme c'est arrivé au Manitoba, sans au moins essayer de réparer le mal.”

Nous croyons devoir faire suivre ces remarquables paroles de la virile déclaration de Sir Charles Tupper, au lendemain de sa défaite et de l'avènement au pouvoir M. Laurier. Ces deux documents suggèrent d'instructives reflexions.

En 1896, Sir Charles Tupper s'efforça de faire adopter par le parlement du Canada un projet de loi par lequel on rendrait aux catholiques Manitobains leurs droits scolaires: M. Laurier, alors chef de l'opposition s'y opposa et parvint, au moyen de l'obstruction, à l'empêcher de passer. Les élections générales eurent lieu peu de temps après. Le gouvernement de Sir Charles Tupper fut défait et M. Laurier monta au pouvoir. Or, à la première session qui suivit, Sir Charles Tupper, devenu à son tour chef d'opposition, fit la déclaration suivante, qu'il est bon de rappeler de temps à autres:

“A l'avenir, le principe fondamental du grand parti auquel j'ai l'honneur d'appartenir sera, comme il l'a été dans le passé: justice égale pour tous sans distinction de race ou de croyance. Je ne puis faire mieux que de déclarer que j'espère sincèrement que le chef du gouvernement (Sir W. Laurier) réussira complètement à obtenir un reglement de cette question (scolaire) qui rendra justice et donnera satisfaction à toutes les parties. *Je puis assurer l'honorable Monsieur non-seulement qu'il a mes souhaits les plus cordiaux pour un réglement prompt et satisfaisant de cette importante question mais encore que je ferai en tout temps et très volontiers tout ce que je pourrai pour contribuer à atteindre ce résultat.*

“Voilà, d'après moi, la conduite qui doit être suivie, et quant à celle qui a été suivie, mes vues restent intactes.

“*Mon désir de voir rendre justice égale sans considération de race ou de croyance demeure aussi vivace que jamais.*

“Tant que j'aurai l'honneur de siéger dans cette chambre, et même au cas où je cesserais d'y appartenir, je n'hésite pas à dire que les mêmes principes me guideront toujours. Toujours je serai fidèle à ce principe qui est la base même de la prospérité, du progrès et de la paix du Canada, à ce principe qui doit imprimer dans tous les esprits, sans acception de race ou de religion, la persuasion qu'il n'y a qu'une seule loi et un même esprit de justice et de droit à appliquer à ceux dont les intérêts peuvent être mis en jeu.

## La Belgique

### 1830-1905

Sous ce titre, le gouvernement belge vient de publier un magnifique volume—un livre monumental— consacré à l'exposé des institutions, de l'Industrie et du Commerce belges.

Sous l'inspiration de M. G Francotte, l'éminent Ministre de l'Industrie et du Travail, cet ouvrage qui mérite à tous égards d'attirer l'attention publique a été composé pour le Commissariat général du gouvernement près de l'Exposition générale de Liège, à laquelle le Canada a pris une part si brillante. C'est M. J. Mommaert, directeur du Ministère du Travail et de l'Industrie qui a dirigé la rédaction de ce splendide ouvrage illustré à profusion.

Il est à souhaiter que le gouvernement belge publie bientôt une traduction anglaise—ou tout au moins une analyse de ce beau livre. La Belgique et le Canada ne pourraient qu'y gagner ainsi que l'Angleterre elle-même. (1)

Au moment où la Belgique libre, et si prospère sous un régime de sage et ferme administration catholique, datant de 1884,—vient de célébrer le 75e anniversaire de son indépendance, c'est une grande et patriotique pensée que celle de marquer ainsi “la situation de ce petit pays au début du XXe siècle; l'état de ses principales institutions, les progrès de l'enseignement, l'essor de l'agriculture, l'impulsion puissante donnée aux œuvres d'économie sociale, l'activité inlassable de l'industrie dans l'étonnante diversité de ses productions, sur un territoire aussi restreint; le rang éminent occupé par la Belgique dans le commerce international, la perfection de son outillage économique, ses espérances et ses visées d'expansion mondiale dans tous les domaines”.

Ainsi s'exprime avec raison l'Introduction.

⁂

L'énormité de cet ouvrage m'interdit d'en entreprendre même une simple analyse; ce livre, peut être unique, en son genre, atteste l'état de liberté loyale et de prospérité profonde qui constitue le plus éclatant démenti donné à ce préjugé ridicule, du reste démodé, représentant les peuples catholiques comme inférieurs aux nations protestantes, sous le rapport des institutions et du progrès modernes.

UN PEU DE STATISTIQUE

La Belgique contemporaine (1905) compte au moins 7 millions d'habitants. En 1831 elle en contenait 3,785,800. En 1930 la population aura doublé, il s'en faut de 571 mille actuellement pour atteindre ce chiffre. Il y a 1.204,800 cultivateurs et 1.400, 200 ouvriers industriels environ. Le nombre des propriétaires capitalistes, rentiers etc. est de 110, 000 à peu près. Le nombre des ministres des cultes, des fonctionnaires, employés publics, officiers, sous-officiers et soldats sous les armes s'élève en tout à un peu plus de 125,000. Les petits employés, domestiques et ouvriers autres que les ouvriers agricoles, industriels ou commerciaux, étaient, en 1900 au nombre de 677 608.

Le chiffre des personnes réputées sans professions, presque tous enfants ou vieillards était de 3,622,247, xxx.

Plus de 500,000 Belges sont établis à l'étranger. Le nombre des émigrants belges a été en 1903 de 24,971.

On voit que les Belges émigrent peu. C'est là une situation anormale et dangereuse. Si un million de Belges créaient des colonies au Canada ou ailleurs ils ouvriraient à Mère Patrie des débouchés considerables et rendraient à sa population atteinte de pléthore un immense service. Nous parlons surtout des belges cultivateurs et ouvriers industriels. Ils amélioreraient beaucoup leur sort et contribueraient largement par leur travail et leur conduite, à la prospérité des nations qui ont besoin d'immigration. Il y a place au Canada pour ce million de Belges.

⁂

La proportion des lettrés, déduction faite des enfants de moins de 8 ans, était en 1900 de 80, 88 p. c. Par même 20 p. c. d'illettrés!

En 1866 il y avait 59, 37 p. c. de lettrés.

On voit le progrès énorme accompli en moins de 40 ans.

En 1902, sur 195, 871 naissances normales, il y en avait 182 304 de légitimes et seulement 13,567 illégitimes et cette proportion donne l'étiage moral de la population belge. Les naissances illégitimes se produisent surtout dans quelques grandes villes.

Il y a eu 56,157 mariages dans cette même année et 703 divorces—encore une fois cette proportion est due à quelques grandes villes.

Que l'on compare cette situation avec celle des Etat-Unis!—Sans doute le chiffre de 703 divorces est déplorable, mais c'est c'est une conséquence fatale de l'institution immorale et anti-sociale du divorce civil introduit dans la législatation belge par le code Napoléon et emprunté au régime protestant datant de Henri VIII. Il est regrettable que la Belgique n'ait pas trouvé encore le moyen d'abolir le divorce et de sauvegarder ainsi l'institution du mariage, seule base solide de la famille et de la société humaine. Mais il ne faut pas désespérer de l'avenir. Le jour où la Belgique en finira avec le “Sacrement de l'adultère”, elle aura donné au monde un bel exemple de plus.

LE REGIME ELECTORAL

Je ne puis que renvoyer au volume même en ce qui concerne les institutions, les statistiques économiques, ouvrières ou agricoles etc.

Mais je dois signaler plus particulièrement les chapitres très importants consacrés à l'organisation du droit de suffrage électoral et aux progrès magnifiques de l'enseignement.

⁂

La Belgique est le seul pays peut-être en Europe et dans le monde entier, qui ait résolu d'une façon pratique et juste le problème si difficile et si urgent de *l'organisation* du suffrage sur une base à la fois démocratique et libérale, sage et équitable en tenant compte de la valeur sociale, morale, économique et politique de toutes les classes de la population.

Le système national du suffrage *plural* a donné à la Belgique, d'après les listes électorales de 1901-1902 pour la Chambre des députés: 924,379 électeurs doués d'une voix (c'est-à-dire ayant droit à un suffrage) 324, 970 électeurs à 2 voix, 343,033 électeurs à 3 voix: total 1,492, 382 électeurs disposant de 2,303, 418 voix voix.

Les membres de la Chambre des députés sont élus par les citoyens électeurs âgés de 25 ans accomplis; ceux du Sénat sont élus par des électeurs de 30 ans. L'électeur doit être domicilié depuis un an au moins dans la même commune. Cela suffit pour avoir droit à *une voix* au moins.

En outre, dit l'ouvrage officiel (p. 14) un vote supplémentaire est attribué à l'électeur, *père de famille*, âgé de 35 ans, payant au moins 5 fr (un dollar) de contribution personnelle, et à l'électeur de 25 ans au moins, *propriétaire* soit d'immeubles ayant un revenu cadastral de 48 fr. au moins (8 dollars), soit *propriétaire* d'une rente de 100 fr. (20 dollars). Deux votes supplémentaires sont attribués aux capacitaires, aux détenteurs de diplômes ou certificats d'études, ainsi qu'aux titulaires de certaines fonctions et professions déterminées par la loi.

“Nul ne peut cumuler plus de 3 voix.”

Le vote est secret et la présence de l'électeur au vote est obligatoire; il a lieu à la Commune. Le suffrage est donc décentralisé.

⁂

En 1899 la Belgique a adopté le système de la représentation proportionnelle, de façon à obtenir la représentation adéquate des minorités au parlement national.

C'est le premier pays qui ait organisé le suffrage universel, et repoussé avec raison la formule brutale du “suffrage universel” pur et simple, reposant sur une prétendue égalité morale intellectuelle, sociale, congénitale, qui n'a jamais existé et n'existera jamais dans l'humanité. La Belgique a été aussi la première à adopter le système de la représentation proportionnelle pour l'élection des chambres législatives.

:-o-:

Ce régime paraît le seul qui de nos jours, tout en satisfaisant pleinement l'instinct démocratique des classes ouvrières, protège aussi largement le besoin instinctif de conservation, de sécurité, de paix, de stabilité nécessaires à toute nation civilisée, libre et prospère.

C'est dans la somme de St. Thomas, le grand théologien, le grand penseur, le grand économiste et le plus grand politique peut-être de l'humanité, dans le sens chrétien du mot, que les auteurs de cette législation ont puisé l'idée et la formule, pour ainsi dire, de cette organisation du suffrage démocratique et conservateur à la fois.

M'est avis que les hommes d'Etat du Canada pourraient puiser à la même source et s'inspirer de l'exemple de la Belgique. Ils pourraient en réorganisant la loi électorale relever singulièrement ainsi le niveau moral du corps électoral et le niveau politique de la représentation nationale. Ils pourraient rehausser singulièrement enfin le prestige des institutions parlementaires fort menacé.

:-o-:

Le chapitre consacré à l'Enseignement mériterait aussi de larges extraits et des commentaires utiles— pour le Canada.

J'y reviendrai peut-être, si le *Manitoba* me permet d'user encore de son hospitalité généreuse.

L. HACAULT

(1) 1 vol. in 40-852 pages. Bruxelles J. Goemaere éditeur, 21 rue de la Limite.

## Notes Politiques

Nous sommes à la veille de grandes conventions politiques. Nous avons annoncé récemment la convention conservatrice de Carberry, le 26 janvier ; les libéraux se réuniront à Winnipeg à la fin de février, pour se faire un programme.

***

L'ouverture de la session a été une fête mondaine très brillante. Le soir il y avait diner d'Etat chez le gouverneur.

***

Les deux articles principaux de la législation provinciale de notre province cet hiver, porteront sur le système des téléphones, et sur la taxation des corporations, les compagnies de chemins de fer surtout.

:-o-:

La compagnie Bell va probablement s'opposer à la passation du bill ministériel destiné à nous donner le contrôle du téléphone.

### Dans le Monde Religieux

M. l'abbé Cherrier est en voyage à Manteno, Ill, où l'a appelé la maladie de son cousin, M. l'abbé Bourdeau. En son absence, M. l'abbé Cherrier est remplacé à l'Immaculée Conception par le R. P. Plante, S. J.

***

M. Alex J. Macdonald, un élève du collège de St. Boniface, est entré au noviciat des Jésuites, Sault-au-Recollet, le 5 janvier.

***

Mgr l'archevèque a passé quelques jours à Saint-Norbert, la semaine dernière :

***

Prêtres de passage à l'Archevêché, depuis huit jours : R. P. Loriau, de Ste Adolphe ; R. P. Lemarchand, O. M. I., de Calgary ; M. les abbés: Bastien, Bouillon, Benoit, Campeau, Gillis, Hogue, Joubert, Martin et Rousseau.

***

Melle Marie Marion, fille de M. Roger Marion, ex-M. P. P., est partie mercredi pour Montréal, où elle entrera au noviciat des RR. SS. de Jésus Marie. Mademoiselle Marion a fait ses études au couvent de Saint-Boniface.

### Le Concert Langley-Adams

Le concert donné, jeudi, au Winnipeg Theatre, par madame Beatrice Langley et M. Stanley Adams, a été une belle fête artistique.

Madame Langley, que nous avions tous applaudie quand Madame Albani nous visita jadis, est un violoniste de renom et de fine culture.

L'auditoire l'a accueillie avec beaucoup d'enthousiasme.

M. Stanley Adams possède une belle voix, mais son séjour en Europe ne l'a pas fait l'étoile que la réclame nous avait dite.



Melle Myrtle Meggy est une pianiste qui joue à ravir ; ses morceaux furent remerciés par des rappels.

Une autre artiste, Melle Hope Morgan, a chanté fort agréablement.

Voici une de ses chansons, peut-être son morçeau le plus applaudi :

(a) "THE FRENCH PARTRIDGE"

As I was passing by a field one day,
A little partridge came my way
With slender legs, of dainty red,
And, in a foreign way he said :
"Ne tirez pas, je suis Français,
Mon Dieu ! ne tirez pas."

Another hand, not mine, then fired : he fell,
And quiv'ring lay upon the ground :
But e'er the fluttering life had fled,
With little sob, he bravely said :
"N'y pensez plus, N'y pensez plus,
Allons, voyons, je meurs Français! Adieu !

N'est-ce pas que ceci est bien dit et mérite une reproduction ?

### L'HOTEL WINDSOR

Le grand hotel Windsor, de Montréal, a failli être complètement détruit par un incendie vendredi. Les pertes vont aller dans les $300.000. M. W. S. Weldon, le gérant, a été assez grièvement blessé.

### A CHICAGO

M. Marshall Field, dont les magasins de Chicago sont les plus considérables de l'Amérique, est mort hier. Les magasins Eaton, de Winnipeg, sont petits en comparaison des magasins Marshall Field, de Chicago.

### Une Soiree Musicale

M. Camille Couture, le violoniste si bien connu parmi nous, et M. Karl Wolf, éminent professeur de piano de Winnipeg, nous conviaient, hier soir, à un concert donné par leurs élèves au Y. M. C. A.

Parmi ces élèves, il y en a deux qui dominaient : mademoiselle Rhoda Simpson, l'élève de M. Couture, et mademoiselle Bertha Simon, l'élève de M. Karl Wolff.

Un auditoire bien compétent a donné aux jeunes virtuoses des applaudissements et des fleurs. Ces gracieuses offrandes de fleurs sont un hommage mérité à des talents qui sont brillants et qui approchent déjà de la maîtrise de l'art.

Nous ne pouvons en écrire bien long, car notre journal va sous presse dans quelques instants. Nous avons voulu tout de même prendre note de cette soirée musicale et en féliciter ceux qui l'ont organisée. MM. Couture et Wolff sont des professeurs hors pair à Winnipeg, chacun dans leur branche de l'art ; et leurs élèves, évidemment, savent profiter de ce splendide enseignement.





### CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—Bois de chauffage à vendre s'adresser à Despatis et Cie. Saint-Boniface.

—Le *Curling* va recommencer à Winnipeg, pour quelques semaines. Vive les petits balais !

—Pour votre bois de chauffage et charbon, adressez-vous à J. R. Coté, 153, rue Provencher, Saint-Boniface. Téléphone 3526.

—M. Leveillé de la Banque d'Hochelaga est arrivée la semaine dernière d'un voyage de quelques semaines dans la Province de Québec.

—L'octogone du collège de St. Boniface est maintenant occupé. Les élèves sont au nombre de 210 ; par conséquent l'espace nouveau est bien accueilli.

—Pour fendre et remiser votre bois de chauffage adressez-vous à J. Loyen qui le fera à votre entière satisfaction. 191 Rue Notre-Dame, St. Boniface.

La maison de M. Victor Delorme, à Norwood, a été détruite par un incendie, jeudi soir. Pertes : environ $2000, en partie couvertes par les assurances.

Les hommes d'affaires de Winnipeg, surtout les banquiers, se plaignent du petit nombre de jeunes gens qui soient capables d'occuper des positions responsables dans les bureaux.

—Un des heureux résultats de la température si douce dont nous jouissons, est la diminution de la maladie. Beaucoup de chambres sont libres dans les hôpitaux de St Boniface et de Winnipeg.

—Le gouvernement local se propose d'entreprendre une campagne en règle contre les mauvaises herbes qui font dommage à nos grains, dont ils diminuent souvent la qualité comme article d'exportation.

—M. J. A. M. Aikins, l'avocat bien connu de Winnipeg, fera élever, aux printemps, coin sud est des rues Portage et Donald un bloc d'affaires de six étages. L'Avenue du Portage prend une importance nouvelle tous les jours. On est loin du jour où il y avait un petit marais en face du Queen's Hotel.

—Maison à louer : s'adresser à M. A. Bélanger, banque Hochelaga, St. Boniface.

—Il est question de la création à Winnipeg d'une Cour d'Appel distincte de la cour actuelle du Banc du Roi. Il est certain que nos juges ont actuellement beaucoup de besogne sur les bras.

—Le bureau des terres du gouvernement fédéral à Red Deer a émis 2306 octrois de homesteads durant les derniers neuf mois. Ceci représente probablement un beau surcroit de blé à l'automne prochain.

—Savez-vous combien de personnes ont demandé, cette année, des situations au gouvernement local, comme clercs sessionnels ? Cinq cents ! Hélas, il ne peut malheureusement y avoir qu'une trentaine d'élus !

—La maison Eaton, de Winnipeg, donnait un banquet à ses employés, mercredi dernier. Ce banquet a eu lieu au cinquième étage, qu'on avait décoré à profusion. Les convives étaient au nombre de 1408 : un chiffre imposant, qu'on n'a surpassé qu'une fois au Canada, comme assistance à un banquet.

### Chronique de la Province

NOTRE-DAME DE LOURDES

Le nommé Victorin Moulin, cultivateur, de Notre-Dame de Lourdes, arrêté récemment pour accusation de vol de charrue, a été acquitté devant son Honneur le Juge Mathers. Cette nouvelle a été accueillie avec une vive satisfaction par tous les amis de l'accusé et de sa famille. Messieurs Bernier & Bernier avaient charge de la défense.

### *MENUS PROPOS*

IL N'Y A PAS DE GRAND HOMME POUR SON DOMESTIQUE

Une besogne toute mâchée, ce serait celle du peintre Barbouillaud, du moins à en croire son vieux valet de chambre-modèle, qui est aussi le modèle des valets de chambre.

Comme il se présentait, un beau jour, une dame qui désirait visiter l'atelier de l'artiste, momentanément absent, ce fut le vieil Ambroise, c'est ainsi que se nommait le serviteur, qui lui en fit les honneurs.

Avisant un tableau inachevé, dans lequel figurait un saint Jérôme, la dame s'écria sans hésiter :

—Ce saint Jérôme, c'est vous-même !

—Que oui, madame, que c'est bien moi, répondit avec suffisance le serviteur, que c'est toujours moi qui pose pour les vieillards de mon maitre et qu'il réussit supérieurement, du reste, grâce à moi.

—Eh bien un peu aussi grâce à ton talent personnel ! insinua la visiteuse.

—Oh ! son talent personnel y est pour bien peu, continua le factotum. Figurez-vous, madame, que c'est moi qui lui apporte et pose ses toiles sur son chevalet, qui nettoie ses brosses et son pinceau et dispose savamment ses couleurs sur sa palette. Tout ce qui lui reste à faire, après que je lui ai mâché sa besogne, c'est ne les étaler sur la toile !

X.

## Ville de St-Boniface

### EGOUT

AVIS est par les présentes donné que le conseil de la Ville de Saint-Boniface a décidé de faire, comme amélioration locale à être payée par taxe spéciale, l'ouvrage suivant, savoir :

Un canal d'égoût souterrain sur la rue St. Jean-Baptiste entre les avenues de la Cathédrale et Provencher. Coût approximatif $1889.25.

Il sera chargé aux propriétés ayant front ou aboutissant à la rue ci-dessus mentionnée, de chaque côté, une somme de $2.00 par pied de front pour la construction de l'égoût.

La Ville émettra des débentures d'amélioration locale pour un montant suffisant pour se procurer une somme d'argent égale au coût de ces ouvrages, et cotisera et prélèvera annuellement des taxes de frontière (frontage rates) égales et uniformes sur les propriétés ayant front sur la rue sur laquelle sera fait le dit égoût et à un montant suffisant pour payer l'intérêt et créer un fonds d'amortissement pour éteindre les dites débentures en quinze années, l'interêt devant être calculé à quatre par cent par an en compuant les dites taxes.

Et à moins que d'ici un mois à compter de la publication de cet avis les propriétaires de la propriété réelle affectée, représentant au moins les trois cinquièmes en valeur de la dite propriété ne pétitionnent le Conseil à l'encontre de cet ouvrage et de la cotisation requise pour en payer le coût, la dite Ville de St. Boniface pourra sans autre avis procéder à faire exécuter les dits ouvrage et à prélever des taxes spéciales de frontière comme dit ci-dessus.

St. Boniface, 3 janvier 1906.

(Par ordre) THEO. BERTRAND,
Sec.-Trésorier.

## AVIS

Nous les soussignés offrons en vente à tout entrepreneur responsable qui voudra s'outiller suffisamment, nos droits de brevet, expertise, travail de laboratoire, et tout le bitume nécessaire à l'installation des trois couches qui constituent le pavage bitulithique.

THE WARREN BITUMINOUS PAVING CO., LIMITED.
Head Office, Toronto, Ont.

FEUILLETON DU MANITOBA.

## RANCUNE

### AUBE D'AMOUR

III

NO 6

—Qui sait ? dit Fabienne avec un beau regard confiant. (Elle ajouta aussitôt :) Quoi qu'il advienne, nous devons lui savoir gré d'avoir autorisé votre visite, capitaine. Il me fournit ainsi l'occasion précieuse de vous exprimer l'estime en laquelle, ma tante et moi, nous vous tenons. Nous avons suivi avec intérêt vos brillants exploits...

—Oh ! mademoiselle, protesta l'officier, mille autres de mes camarades de lutte et de danger accomplissent des prouesses, le hasard m'a bien servi, voilà tout.

—Il sied aux héros d'être modestes dit doucement la comtesse. Capitaine, ma nièce est une véritable amazone ; elle a l'âme essentiellement guerrière, et tout ce qui touche à la gloire militaire de la France la fait vibrer jusqu'aux moelles. Vous êtes en congé pour longtemps ?

—Pour trois mois, Madame.

—Madagascar vous a éprouvé ?

—Un peu, ce qui me vaut de longues vacances.

La porte s'ouvrit devant Rose qu'amenait Mlle Angélique. La jeune fille souriait, heureuse, bien qu'encore un peu pâle. Il apparaissait clairement que si quelqu'un maudissait l'aventure qui l'avait rapprochée des La Roche Caréyon, ce n'était pas elle.

Elle ne put réprimer un mouvement de surprise en apercevant le capitaine, mais elle ne dit rien, jugeant tout étonnement déplacé.

Elle s'approcha de la comtesse et de Fabienne.

—Madame, dit-elle, Mademoiselle— sa voix tremblait d'émotion sincère— cette fête de Pâques, grâce à votre exquise bonté, comptera parmi mes meilleurs jours de ma vie.

Les deux dames lui souriaient. A ce moment, elle leva par hasard les yeux vers la glace sans tain qui séparait le boudoir de la serre, et devint toute rose : derrière le store de soie crème légèrement écarté, elle entrevoyait l'élégante silhouette de Philippe.

—Chère petite, le hasard arrange bien les choses, fit la comtesse en caressant la tête blonde de la jeune fille. Il n'y a que le premier pas qui coûte, et j'ai le confiance que cette rencontre imprévue ne sera pas la dernière, que votre père adoptif consentira à s'humaniser... Nous portons, hélas ! la peine d'une faute qui ne fut point la nôtre... Laissons passer... Ici-bas rien ne dure... tout rancune se fond...

—Dieu vous entende, Madame, repartit Marc sans conviction, en saluant pour prendre congé. Mesdames, je dépose à vos pieds mon hommage respectueux.

La tante et la nièce lui tendirent la main en disant :

"Au revoir, capitaine".

Il sourit un peu triste.

Rose a son bras, il sortit du salon et alla retrouver Bernard qui arpentait impatiemment la cour et mordait sa moustache rude.

Le maître de forges en apercevant les jeunes gens grommela, mécontent :

—Tu as mis le temps aux salamalecs... Il ferait bon s'envoyer chercher la suite...

Marc laissa tomber cette boutade sans la relever ; il aida Rose dans le landau avec des prévenances de grand frère, et la voiture s'enleva au trot vif de deux cobs, noirs comme la nuit. Ils ne partirent pas si vite cependant que Marc ne vit un rideau de mousseline s'agiter imperceptiblement.

En s'imaginant que c'était la première fois que Rose voyait face à face La Roche-Caréyon, Louis Bernard se trompait. Le hasard qui se plaît à brouiller les dés avait déjà mis en présence le comte et la fille adoptive du forgeron. Il y avait de cela un mois à peine. Voici comment la chose était arrivée.

La Vivonne s'entourait de fossés profonds de deux à trois mètres, ouatés d'herbes grasses emmêlées de ronces traînantes. Bernard étant à l'usine, Rose demeurait seule au logis. Elle se trouvait une après-midi dans les parties avoisinant de la route. La haute muraille de clôture s'échevelait de lierre, de clématites plumeuses, de vignes sauvages, et se coupait de place en place d'une grille à barreaux assez espacés.

Rose courait dans l'allée avec Zinette, sa favorite, une fine levrette blonde aux grands yeux de velours noir qui poussait des jappements de plaisir en sautant après une balle élastique.

Tout à coup, la balle lancée par la jeune fille ricocha contre un arbre, passa entre deux barreaux, et roula dans le fossé. Emportée par son élan, la souple petite animal suivit la balle et tomba au milieu des herbes qui tapissaient le fond. Bien que sans blessure, il criait de détresse et tentait vainement de s'accrocher au talus garni de rameaux épineux.

—Attends, Zinette, cria Rose, attends, ma belle ; je vais appeler un jardinier qui fera le tour par la route et te sauvera.

Une voix dit gaiement de l'autre côté du fossé :

—Voulez-vous me confier ce sauvetage, mademoiselle ?

La jeune fille regarda celui qui parlait. C'était un jeune homme de belle prestance, dont le visage ouvert souriait. Elle ne reconnut pas d'abord le comte Philippe qui revenait seulement de Munich.

Avant qu'elle eût répondu, le jeune homme était dans le fossé.

La chienne affolée courait en criant.

—Elle s'appelle Zinette, monsieur ; parlez-lui, dit Rose ; elle s'apprivoisera.

Il se mit à rire, et se baissant :

—Allons, venez, mademoiselle Zinette ; n'ayez pas peur.

Mais il fallut plus d'une invitation caressante et une poursuite serrée que Rose suivait avec anxiété pour que le comte pût se saisir de la levrette. Il la prit sous son bras gauche, ramassa la balle qu'il rejeta dans l'allée, et s'aidant de la main droite, escalada le talus. Alors il tendit Zinette à la jeune fille qu'il salua avec une grâce aimable et courtoise.

—Voici votre compagne de jeu, mademoiselle, recommandez-lui d'être moins folle à l'avenir.

—Je n'y manquerai pas, monsieur ; merci de votre complaisance.

Ils se regardèrent un moment : Rose tout à coup pensa reconnaître le jeune homme ; elle rougit beaucoup et, d'une voix hésitante :

—N'êtes-vous point le comte de La Roche-Caréyon ?

—Si, mademoiselle.

Elle recula de quelques pas ; ses yeux se troublèrent :

—Quel dommage ! murmura-t-elle.

Il salua de nouveau et s'éloigna en disant presque haut :

—Elle est ravissante la pupille du forgeron.

Rose le regardait s'effacer sous les ormeaux qui bordaient le chemin, et répétait :

—Quel dommage !

Ils n'avaient parlé de cette rencontre à personne, mais tous deux en gardaient pieusement le souvenir.

Et à cette heure, dans le landau qui la ramenait à la Vivonne, Rose qui semblait dormir songeait au comte de La Roche-Caréyon.

Elle évoquait avec une émotion délicieuse la silhouette svelte et élégante du jeune homme, son visage fin, son regard à la fois fier et doux... L'idée qu'elle même avait attiré l'attention de Philippe ne l'effleurait point encore ; elle ne pensait pas à la possibilité de l'avenir comtesse : elle savait qu'un infini de préjugés et de haine séparait l'enfant adoptive du forgeron et le noble comte. Elle n'avait pour ascendants que d'humbles gens, et Bernard dont la tendre pitié l'avait faite sienne était l'enfant du grand chemin.

Elle ignorait le rêve de son protecteur de la marier à Marc Durosel qu'elle aimait ainsi qu'une petite sœur aime son frère aîné. Marc de son côté ne verrait jamais en elle qu'une fillette, un peu son enfant, à lui aussi : elle avait beau porter des robes longues, ce serait toujours la "gamine" des premières vacances passées à la Vivonne.

Bernard ne voyait cependant aucun obstacle à la réalisation de ses projets d'avenir. Il était trop médiocre psychologue pour se défier des subtilités de cœur de ses pupilles. Ils s'aimaient d'enfance, tant mieux. Lui-même n'avait-il point chéri de ce long amour Mlle de Vandeuil ?

Tous les trois suivant leur songerie lointaine revinrent à la Vivonne silencieusement.

(A suivre)

---



# Soulagement Immediat

**Avec la Première Bouteille.**

David Laflamme, 13, Temple St., WATERVILLE, Me., écrit :—

"Ma femme souffrait depuis longtemps de faiblesse et de débilité générale. Après avoir suivi plusieurs traitements sans succès, elle a essayé le Vin St-Michel. La première bouteille lui procura du soulagement, et à la sixième elle était guérie."

BOIVIN, WILSON & CIE, 520 Rue St-Paul, Montréal, Agents Généraux.

EASTERN DRUG CO., 11 Fulton St., Boston, Dépositaires pour les Etats-Unis.

---

## Qu'est-ce que le pavage BITULITHIQUE ?

C'est le pavage moderne du 20ème siècle ; bon pour les chevaux, durable, à l'épreuve de l'action de l'eau, par conséquent ne faisant pas de boue ; ce pavage est sain ; il rend la marche facile.

Médaille d'or à l'Exposition de St Louis ; contre tous les autres pavages ; on l'a préféré à l'asphalte sur la rue Wellington, à Ottawa, en face des bâtisses du Parlement. Est-il trop bon pour Saint-Boniface ? Pour plus amples détails et littérature, adressez-vous à

**CHARLES CURTIS**

Agent de l'Ouest

SAINT-BONIFACE.

---

Guardian Assurance Co. Ltd.

Atlas Assurance Co. Ltd.

Pacific Coast Assurance Co.

Lloyd's Plate Glass,

Mercantile Assurance Co. Ltd.

ASSURANCE CONTRE ACCIDENTS ET RISQUES PROFESSIONNELS.

AGENT A PRETER — PROPRIETES A VENDRE

**F. H. Bridges & Sons**

AGENT D'ASSURANCE ET D'IMMEUBLES

Canadian Northern Block, Coin Portage et Main. Winnipeg.

Tel. 97 et 992.

Représenté par C. A. GAREAU.

---

**CANADIAN NORTHERN HOTEL**

*Coin de l'Avenue Provencher et de la rue Dumoulin*

**OLIVA BENARD, Prop.**

Téléphone 2956

Ce magnifique hôtel est maintenant sous la direction du soussigné. Chambres de première classe chauffées à la vapeur. Liqueurs et cigares de choix. Pension de première classe.

OLIVA BENARD, Propriétaire.

---

EPICERIES ET...

CHAUSSURES SONT

maintenant les deux principales lignes de mon commerce, mais j'ai toujours en magasin un assortiment très varié de

Fruits, Tabac, Pipes, Cigares, etc

Quant aux prix, je puis assurer que je ne crains pas la comparaison avec les autres magasins du même genre.

Farine, Son, Gru et toutes sortes de Grains toujours en vente.

**PELLETIER**, AVENUE TACHÉ, St-Boniface.

YOU'LL FIND IT IN WAGHORN'S GUIDE

---

# LA CUSSON LUMBER CO.

Scieries Cours et Bureaux, Avenue Provencher, vis-à-vis la rue St-Joseph.

Telephone 2625

Boite de Poste 164

FABRICANTS —DE— Portes et Chassis, Cadres, Moulures, Bois Tournés, Tous ouvrages en bois.

MARCHANDS —DE— Toutes espèces de bois de construction, planches, lattes, bardeaux, etc, etc.

Aussi tous les matériaux nécessaires à la construction.

**Bois de Corde et Charbon.**

---

## HOTEL QUEBEC

COIN DES AVENUES PROVENCHER ET TACHÉ, ST-BONIFACE.

**V. & E. COUTURE, Prop.**

Téléphone 2123.

Ce magnifique Hôtel est maintenant ouvert au public. Chambres de première classe chauffées à la vapeur. Liqueurs et cigares de choix. Pension de première classe. Bonne écurie.

---

PASTEUR KOENIG'S TONIQUE NERVEUX

GRATIS — Un livre précieux sur les maladies des nerfs et une bouteille échantillon de notre remède sont envoyés gratuitement à ceux qui en font la demande, aux pauvres aussi.

KOENIG MED. CO., 100 Rue Lake, CHICAGO.

En vente chez les pharmaciens, $1.00 la bouteille, 6 pour $5.00

---

POUR

## NETTOYAGE DE TAPIS

—ET—

**Emmagasinage de Meubles,**

Téléphonez à

# RICHARDSON,

TEL 128, - - FORT STREET,

Pres de la rue Ste-Marie WINNIPEG

---

# OXYDONOR

Oxydonor agit d'une manière irrésistible, il amène la guérison des maladies récentes en un temps très court (d'une heure à huit heures) et celle des maladies chroniques en un temps proportionné à leur durée.

*DEBILITE GENERALE*

L. O. GENEST, garde-magasin, C. P. R., Winnipeg, Man., dit :

J'ai eu la preuve qu'OXIDONOR fait tout ce que vous en annoncez pour l'exaltation nerveuse et la débilité générale.

*RHUMATISME MUSCULAIRE*

JOHN HAFFNER, Winnipeg, Man., Can., dit :

J'ai eu une attaque sérieuse de rhumatisme musculaire, suite de la grippe. Après trois jours d'usage d'OXIDONOR, je pus jeter mes béquilles.

*BRONCHITE, CATARRHE*

F. FREE, de Winnipeg, Man., écrit le 31 juillet 1900 :

J'ai employé OXIDONOR pendant deux semaines pour la bronchite et le catarrhe dans la tête, et je me sens maintenant comme tout rajeuni.

Nous vous expédierons gratuitement par la poste notre livre No. 30 contenant les renseignements, prix et plusieurs certificats de guérisons

Pour plus amples informations, s'adresser à

**Dr H. SANCHE & CO.**

2268, rue Ste-Catherine, MONTREAL, P.Q.

---

La Poudre de Savon Désinfectant de Lever Y-Z (Wise Head) est meilleure que les autres poudres, car elle est un désinfectant aussi bien qu'un savon. 24

---

Dans toutes les demeures il devrait y avoir un remède convenable en cas d'accidents ou de maladies qui arrivent soudainement. Le meilleur en ces cas est le Pain-Killer. Il n'y a qu'un seul véritable Pain-Killer, Perry Davis. 25c. et 50c.

---

SA FORCE EST DANS SA

PURETE

**REDWOOD LAGER**

Cette bière est faite d'orge du Manitoba et de la meilleure importation de houblon ; âge requis, embouteillée avec soin.

*DEMANDEZ-LA*

**E. L. DREWRY**

*WINNIPEG MAN.*

---

—LA CIE—

# COLLIN

LIMITEE.

**MAGASIN DEPARTEMENTAL**

*DE SAINT-BONIFACE*

MARCHANDISES SECHES

HARDES FAITES,

FOURRURES, CHAUSSURES

GROCERIES,

VAISSELLE,

GRAIN,

FLEUR,

SON ET GRU,

BOIS ET CHARBON,

AVENUE PROVENCHER

SAINT-BONIFACE,

—LA CIE—

**COLLIN LTD.**

L. J. COLLIN, *Gérant.*

---

## Nouvelle Boutique

DE PEINTRE

RUE LAVERANDRYE

M. F. D. Pambrun désire annoncer au public qu'il est prêt à exécuter, à bon marché, tous les ordres que l'on voudra bien lui confier. Ouvrages garantis, tels que Blanchissages, tapisseries, réparage de meubles etc., etc.,

M. Pambrun remercie le public de l'encouragement qu'il a reçu par le passé et compte de nouveau sur son patronage. S'adresser à sa maison privée Rue La Verandrye Saint-Boniface.

**F. D. Pambrun.**

---

# A LEMAY

ST-BONIFACE, MAN.

**Clos de Bois**

Toute Espèce de Boiseries Fines ; Chassis et Portes de Toutes Sortes ; Bois de Corde et Charbon Dur et Mou

Etant le seul Marchand de Bois Canadien Français de Winnipeg et de Saint-Boniface, je sollicite le patronage du public et particulièrement celui de mes compatriotes

COIN DES RUES TACHÉ ET PROVENCHER.

Telephone 1364

---

**ECURIE DE LOUAGE**

**M. DENIS D'AOUST**

161 et 163 Rue Garry

M. D'Aoust informe ses amis et le public qu'il a reçu d'Ottawa une magnifique voiture pour mariages et autres cérémonies spéciales. Vû le prix énorme de cette voiture elle coûtera un peu plus chers que les autres pour la faire sortir.

Téléphone 141.

---

**CHOOLATS SUPERFINS DE BOYD**

La confection des chocolats est peut-être ce que nous soignons le plus. Nous pouvons classer nos chocolats aujourd'hui comme parmi les meilleurs du continent. Nos chocolats et bonbons sont insurpassable ; mais ils en surpassent beaucoup d'autres. Venez en acheter une boîte aujourd'hui.

**W. J. BOYD,**

422 Rue Principale - - Bloc McIntyre

579 RUE PRINCIPALE

COIN DE L'AV. DU PACIFIQUE

---

C. A. IRVINE   JOS. TURNER   J. W. MOULD

*PRIX FOURNIS SUR DEMANDE*

*TELEPHONE 529*

**STANDARD PLUMBING CO'Y**

296 RUE FORT, WINNIPEG.

*Appareil de Chauffage à air chaud Ou à vapeur, Plombiers une spécialité, une spécialité.*

---

—LE—

CANADIAN NORTHERN

RAILWAY

A repris son PASSAGER QUOTIDIEN entre

## WINNIPEG ET PORT ARTHUR

## LE "STEAMSPIP EXPRESS"

A aussi été en opération. Un train magnifique, confortable, élégant, il consiste en chars dortoirs, chars de première classe, chars réfectoires.

Laisse Winnipeg à 16.00 h } QUOTIDIEN { Laisse Port Arthur à 18.00 h
Arrive à Port Arthur à 9.30 h }  { Arrive à Winnipeg à 11 30 h

Connections à Winnipeg avec toutes les lignes du C. N. R.

Connections à Port Arthur avec les bateaux de la Northern Navigation Co., Canadian Pacific S.S., Booth S.S., et le C. P. R., pour tous les points dans l'Est et le Sud.

Taux ou aucune information donnés par les agents du C. N. R.

---

Lavez les plats, les casseroles ou les pots avec le Savon Sec de Lever (une poudre) et la graisse disparaitra comme par enchantement. 26

---

## M. H. HOULE prend les PILULES MORO pour les Hommes

**Et se guérit de faiblesse et de beaucoup de douleurs.**

"A la suite d'un rhume, je suis devenu bien faible, la respiration était difficile, j'avais perdu l'appétit, je sentais une douleur dans le coté et j'étais si mal que j'avais été obligé d'abandonner l'ouvrage. J'ai pris les PILULES MORO, les médecins de la Compagnie Médicale Moro m'ont suivi pendant à peu près trois mois, et j'ai recouvré la santé."

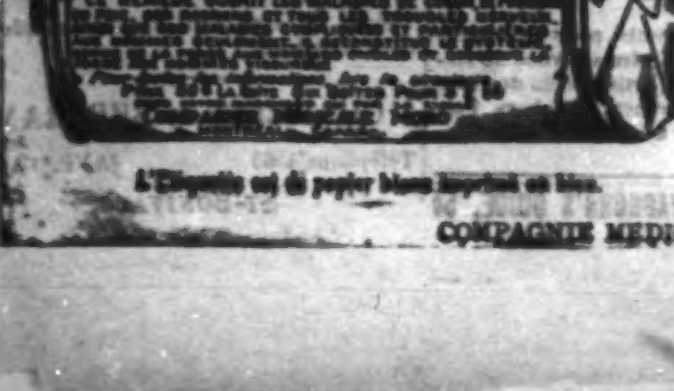
HURSICE HOULE, Ste-Brigitte-des-Saults, Co. Nicolet, Que.



**M. HURSICE HOULE**

Ste-Brigitte-des-Saults, Que.

Fac-Simile exact d'une boîte de Pilules Moro.




L'Etiquette est de papier bleu imprimé en blanc.

Il est bien souvent impossible d'éviter un refroidissement et ses conséquences. Mais s'il est impossible de se garder du rhume lui-même, il est facile de s'en épargner les suites. C'est en fortifiant l'organisme, en lui fournissant une grande force de résistance qu'on ferme la porte à une foule de symptômes, qui peuvent durer des mois et des années et détruire complètement la santé. D'ailleurs, quand il y a faiblesse, quelle qu'en soit la cause, il ne faut jamais négliger d'y porter remède. Tout est à craindre alors et il n'y a qu'un bon tonique qui puisse éloigner le danger. Hommes malades, les Pilules Moro sont un moyen sûr et agréable de vous traiter. Vous en prenez deux après chaque repas, et, tout en vaquant à vos occupations, elles guérissent en fortifiant les organes affaiblis. Les Pilules Moro sont le remède du 20ème siècle contre la faiblesse des hommes, jeunes ou âgés : neurasthénie, dyspepsie, faiblesse organique, maux de reins, nervosité, etc., etc., tout disparaît sous leurs effets.

Certains commerçants et médecins peu scrupuleux n'hésitent pas, lorsqu'on leur demande les PILULES MORO pour les Hommes, à recommander, dans un but intéressé, une substitution, un remède quelconque qui, disent-ils, guérit tout aussi bien que les PILULES MORO.

Les hommes malades, qui veulent se guérir, doivent se méfier, car il y va de leur santé, et ainsi prévenus, ils doivent exiger les PILULES MORO pour les Hommes, qui sont contenues dans des boîtes de bois, enveloppées d'une étiquette imprimée en bleu, portant le nom de la Compagnie Médicale Moro, comme la vignette ci-contre.

Si les malades ne peuvent les trouver dans leur localité, nous les prions de nous écrire directement. Nous les leur enverrons sur réception du prix : 50 cts pour une boîte, $2.50 pour six boîtes.

Venez nous voir ou écrivez-nous sans crainte, si vous désirez avoir des conseils sur votre maladie, nos consultations sont tout à fait gratuites.

COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272½ rue Ste-Catherine, Montréal.

---



AGENTS POUR LA FAMEUSE MACHINE A ECREMER

## LA NATIONALE

La meilleure

La plus simple.

La moins dispendieuse

La plus facile à opérer.

---

# Allaire & Bleau

AVENUE TACHE • • SAINT-BONIFACE

Vous trouverez à notre établissement une ligne complète de Quincailleries, Ferronneries, Ferblanteries, Granites, Blanc émaillé, Huile de Charbon, Huile à Machine, Poêle à Cuisine, Papier à Bâtisse Blanc et Goudronné, Outils de Ferme, Harnais Double et Simple. Nous avons les peintures, préparés de Sherwins Williams ainsi que leur Blanc de Plomb et les Vernis qui sont sans contredit les meilleurs du continent Américain.

Broche Barbelée, à des prix défiant, toute compétition au comptant seulement.

Ferblanterie attaché à l'établissement, Montage de Poêle et Posage de Fournaise à air chaud.

Couchettes en fer. Matelas, etc., etc.

Agents d'Assurances contre le Feu.

# Allaire & Bleau

Saint-Boniface.

---

**DESJARDINS & OUELLETTE**

**Marchands**

*DE BOIS ET CHARBON*

TELEPHONE 2660

On pourra avoir toute sorte de bois de chauffage et charbon en s'adressant à ces messieurs.

---

**O. COUTURE & Co**

MARCHANDS,

RUE DUMOULIN ST-BONIFACE

Epiceries, Provisions, Son, Gru,

Vaisselles, Chaussures, etc., etc.

Epiceries de premier choix

Une visite vous convaincra.

Nos prix sont satisfaisants.

TELEPHONE 2563.

N'OUBLIEZ PAS L'ENDROIT

BLOC COUTURE

RUE DUMOULIN : SAINT-BONIFACE.

BY RAIL, [illegible] LAKE, WAGHORN'S GUIDE